

EMPLOI DES SENIORS

L'Entreprise a offert une tribune aux 4 Organisations Syndicales signataires de l'Accord sur l'emploi des seniors dans le « 8181 » et le « Voici Pourquoi ».

Les 2 Organisations Syndicales non signataires n'ont pas été invitées à s'exprimer dans les organes de communication de l'Entreprise.

Est-ce un oubli ? A moins que ce ne soit un manque de démocratie...

Une tribune nous aurait permis de détailler nos 12 propositions d'amélioration à cet accord qualifié par l'Entreprise de « réaliste et **évolutif** » alors qu'il n'est en réalité qu'une synthèse de ce qui existe déjà dans la charte d'entreprise.

Nous posons la question suivante à la Direction et aux Organisations Syndicales signataires :

**« Qu'apporte cet accord soi-disant « évolutif »
si ce n'est d'éviter des pénalités financières à l'entreprise ? »**

Toutefois, nous pouvons « **féliciter** » l'Entreprise qui vient de favoriser le recrutement de seniors : 2 anciens élus des Laboratoires Pierre Fabre, fraîchement retraités, ont été réembauchés en début d'année...

Accord Risques Psychosociaux

Lors de la paritaire du 18 février 2010, certains partenaires sociaux ont amené des propositions d'amélioration au projet d'accord d'Entreprise sur les risques psychosociaux.

Pour nous, cet accord initial présente d'importantes lacunes :

- ✓ les élus du CHSCT sont absents de la cellule de veille des sites.
- ✓ Les indicateurs qui permettent d'évaluer les risques psychosociaux et d'alerter la cellule de veille sont trop restrictifs.
- ✓ Le sujet « pénibilité » n'est pas évoqué alors qu'il est incontournable !

Les négociations continuent lors de la paritaire du 25 mars 2010.

JOURNEE D'ACTION DU 23 MARS 2010 : EMPLOI, SALAIRE, RETRAITE

Gouvernement et patronat veulent aujourd'hui faire voler en éclat l'acquis social du droit en retraite dès 60 ans au motif que nous vivons plus longtemps.

Pourquoi faudrait-il qu'un tel progrès de société ne bénéficie pas à l'amélioration des conditions de vie ?

Faut-il accepter de travailler plus longtemps quand tant de jeunes sont exclus du monde du travail ?

En France, les mesures prises par le gouvernement (allègements de cotisations patronales, suppression de la taxe professionnelle, aides massives aux banques) n'ont apporté aucune réponse aux urgences sociales.

Pour sortir de la crise, préparer l'avenir, financer la protection sociale et les retraites, relancer la consommation des ménages, IL FAUT AUGMENTER LES SALAIRES, MAINTENIR ET CREER DES EMPLOIS !

Face à une individualisation des salaires, une volonté de rémunérer le travail par des systèmes fragiles telle la participation aux bénéfices, une dégradation des conditions de travail,

**la seule solution reste la MOBILISATION COLLECTIVE DE TOUS LES SALARIES
afin d'obtenir l'ouverture de réelles négociations.**

La CGT Pierre Fabre appelle tous les salariés à un mouvement de grève nationale :

Mardi 23 mars 2010, place du Vigan à ALBI à 14H30